**POUVOIR POUR L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 JUIN 2023  
DE L’ASSOCIATION SAINT HERBLAIN OLYMPIC CLUB**



**JE SOUSSIGNE** *(1)*

* M *……………………………………………………………………………………………………..*

Demeurant *…………………………………………………………………………………………..*

Agissant en qualité d’adhérent de l’Association **SAINT HERBLAIN O.C.** sise **Rue du Zambèze, 44800 SAINT HERBLAIN**

**CONSTITUE POUR MANDATAIRE** *(2)*

* M *……………………………………………………………………………………………………..*

Demeurant *…………………………………………………………………………………………..*

Pour me représenter à **l'Assemblée Générale convoquée pour le 22 juin 2023 à 19 heures à la salle du Vigneau boulevard Salvator Alliende 44800 SAINT-HERBLAIN** (salle habituelle, entrée à l’arrière du bâtiment), à l’effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

* Présentation du rapport d’activité, rapport moral et rapport financier sur l’année 2022/2023
* Bilan sportif 2022/2023
* Présentation des structures « équipes et éducateurs sur l’année 2023/2024
* Projets et objectifs de l’association 2023/2024 : emploi de Max, aide aux devoirs, café des parents
* Tarif des licences
* Election des membres du Comité Directeur
* Remerciements
* Questions diverses

En conséquence, assister à l'Assemblée, signer la feuille de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes Assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur les mêmes questions en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Fait à ………………………………………………………

Le …………………………………………………………..

Signature *(3)*

*(1) Le signataire du pouvoir indiquera très exactement, à la suite, son nom (en majuscules), ses prénoms et adresse. Si ces indications figurent déjà sur la formule, le signataire les vérifiera et éventuellement, les rectifiera.*

*(2) Le mandataire nommément désigné par le signataire n'a pas la faculté de se substituer une autre personne.*

*(3) Signature précédée de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".*